

SOSLMSS/17

320

(1938)

A

Opportunité d'augmenter le volume des travaux
de signalisation de la S.N.C.F.

Dépêche du M. T.P.
Réponse de la S.N.

7. 1.38
10. 3.38

jd SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

V.ts. 55.000-2

Le 10 mars 1938

Monsieur le Ministre,

Par lettre A.G. n° 68.125 du 7 janvier 1938, vous m'avez transmis une lettre du Syndicat Général des Industries Electriques de la Région parisienne, signalant la situation critique dans laquelle se trouvent des ouvriers employés aux travaux de signalisation et demandant, pour y remédier, la prompte ouverture de chantiers déjà prévus pour des travaux de cet ordre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les travaux de signalisation sont poursuivis sans aucun retard, à la cadence permise par le budget de la Société Nationale. Plusieurs chantiers, assez importants, sont actuellement en cours ou en voie d'achèvement; d'autres vont suivre prochainement.

Il faut reconnaître toutefois que depuis le milieu de 1937 les travaux de signalisation sont moins nombreux et moins étendus en moyenne que dans les périodes immédiatement antérieures où un effort exceptionnel a été fait pour l'amélioration et la transformation de la signalisation, en exécution du Plan de Grands Travaux contre le chômage.

Au surplus, par suite de la hausse des prix, la continuation de ce Plan ne peut se faire qu'en amputant très sérieusement le programme primitif. Plusieurs projets de diverses natures, et notamment de signalisation, devront être ajournés. En conséquence, avec les données actuelles, il n'est pas possible d'entrevoir prochainement un relèvement de l'activité dans l'industrie de la signalisation électrique. C'est même le contraire que l'on pourrait craindre.

Je dois ajouter, cependant, que la Société Nationale procède à une étude d'ensemble en vue d'un nouveau programme éventuel de travaux. Parmi ces travaux le programme comprendrait une forte proportion de block automatique et il devrait, en outre, semble-t-il, comporter une première étape de signalisation automatique aux passages à niveau, avec suppression corrélative des barrières.

.....

Monsieur le Ministre des Travaux publics.

Il y aurait là matière à entretenir une certaine activité dans une branche importante de l'industrie française et cette activité serait très profitable, non seulement au point de vue économique, mais aussi du point de vue de la sécurité sur le chemin de fer.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous renouveler l'assurance.....

Signé : GUINAND.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics.

Ministère
des Travaux Publics.

Paris, le 7 Janvier 1938

Direction Générale
des Chemins de fer
& des Transports.

2ème Bureau

A.G. n° 68-125

LE MINISTRE

à Monsieur le Président de la Société Nationale
des Chemins de fer.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, à toutes fins utiles, une lettre par laquelle le Syndicat Général des industries électriques de la région parisienne (67 rue de Turbigo, à Paris, 3^é) signale la situation critique dans laquelle se trouvent les ouvriers employés aux travaux de signalisation, et demande, pour y remédier, la prompte ouverture des chantiers prévus pour l'exécution de ces travaux.

Par lettre, dont ci-joint copie, j'informe le Secrétaire Général du Syndicat intéressé de la présente transmission.

Pour le Ministre et par autorisation :

LE CONSEILLER D'ETAT,
DIRECTEUR GENERAL DES CHEMINS DE FER
ET DES TRANSPORTS

Signé CLAUDON.

C . G . T .

SYNDICAT GENERAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES
DE LA REGION PARISIENNE

Administration et Siège Social: 67 rue de Turbigo -Paris (3^e).

Paris, le 2 décembre 1937.

Monsieur le Ministre des
Travaux Publics,
246, Boulevard Saint-Germain, 246
P A R I S.

Monsieur le Ministre,

Notre Syndicat, qui groupe tous les ouvriers employés aux travaux de Signalisation Electrique des Chemins de fer et connexes de la région parisienne, a eu à examiner les causes de la crise de chômage qui sévit plus intensément que d'habitude dans cette branche de l'industrie électrique.

Des différents renseignements que nous avons pu obtenir il résulterait qu'une des causes de la situation actuelle serait due à la nouvelle réorganisation des Chemins de fer.

D'après les délégués du personnel des diverses Sociétés de signalisation, des chômeurs renvoyés récemment pourraient être réembauchés et d'autres renvois pourraient être évités si les chantiers déjà prévus étaient ouverts assez tôt.

Craignant voir à l'entrée de l'hiver, un trop grand nombre de nos camarades pères de famille, souffrir du chômage, nous vous demandons de bien vouloir examiner, s'il ne serait pas possible de faire ouvrir ces chantiers déjà prévus, au plus vite. Vous pourriez ainsi faire économiser aux Pouvoirs Publics des frais de chômage et empêcher la gêne dans de nombreuses familles ouvrières.

Dans l'espoir que votre réponse pourra nous fixer sur l'ouverture probable des travaux et tranquiliser les légitimes soucis des travailleurs intéressés, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général :

signature